

## Plus de 6 établissements d'enseignement supérieur sur 10 ne manifestent aucun identifiant "catholique" sur la page d'accueil de leurs sites Internet

Author : Rédaction RC

Categories : [Enseignement catholique](#), [Les catholiques américains et Internet](#)

Date : 10 septembre 2011

**The Cardinal Newman Society**, dont une des missions est de veiller à l'identité propre du système éducatif supérieur catholique aux États-Unis, vient de faire paraître une synthèse des chercheurs **Stephen F. Gambescia** et **Rocco Paolucci** tirée de leur étude (que l'on peut télécharger [ici](#)) sur les sites Internet des établissements d'enseignement supérieur et universités catholiques, parue dans ***Catholic Education : A Journal of Inquiry and Practice*** (vol. 15, n° 1, septembre 2011, 3-27). C'est le constat scientifique de la perte d'identité catholique dans ce système d'éducation. Ce n'est pas vraiment une nouvelle, mais la proportion (6 sur 10, c'est-à-dire les deux tiers !) des établissements dissimulant ou omettant de signaler ce qui est leur caractère propre, est plus que préoccupante...

Se fondant sur ***Ex Corde Ecclesiae***, la [constitution normative](#) sur les universités catholiques promulguée par le bienheureux **Jean-Paul II** le 15 août 1990, les deux chercheurs ont déterminés sept critères – qualifiés d'identifiants ou marqueurs – qu'ils ont comparé avec les sites Internet de 206 établissements d'enseignement supérieur catholique (sauf les séminaires) : le mot catholique apparaît-il dès la page d'accueil du site ? ; les offres d'emploi précisent-elles bien la nécessité de se soumettre au caractère catholique de l'établissement ? ; un parrainage catholique (diocèse, ordre religieux...), quand il existe, est-il visiblement signalé ? ; l'influence de la doctrine catholique est-elle patente dans l'enseignement dispensé ? ; le culte et les sacrements catholiques sont-ils disponibles dans l'établissement ? ; une attention théorique et pratique est-elle proposée aux étudiants en matière d'œuvres sociales ? ; l'héritage catholique de l'établissement est-il bien documenté ?

### *Les résultats.*

Seuls 6 établissements sur 206 (7,7 %) répondent aux sept critères de catholicité ; 7 ne répondent à aucun ! Un tiers des établissements répond à au moins cinq critères, 47 % à moins de quatre. En moyenne, les établissements répondent à 3,7 critères sur 7.

En outre, plus de 60 % des établissements n'affichent pas leur identité "catholique" dès la page d'accueil de leurs sites, et le même pourcentage d'entre eux ne propose aucune ressource sur les œuvres et activités sociales... Plus de 70 % des établissements ne font aucune référence le caractère catholique exigé de ceux à qui sont proposés des emplois : pratiquement aucune différence avec les pages semblables que l'on trouve sur les sites des établissements laïcs.

Il y a encore du travail à faire...